

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION n° 2021/165

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Vote électronique à distance
du jeudi 14 octobre 2021 à 14h30 au mercredi 20 octobre 2021 à 14h**Sous la présidence de M. Rémy LAURENT****Membres ayant participé au vote :**

M. ALAUX – M. ALBIZATI – M. ARNAUD – MME BAEKE-GANSER – M. BAUDIN – MME BAUDIN - MME BEAUD – MME BERTRAND – M. BRETON – M. CADEVILLE – MME CARTIER – M. CHAMBRE – M. CHEVRIER – M. CORNET – M. CURTIT – M. de CHARETTE – M. DEBOURG - M. DENIS - M. DEROIN – M. DIAZ – M. ECHALIER – M. EXARTIER – M. FICHERE - M. GILLE - M. GIRARDOT – M. GUERDER – M. GUTEHRLE – MME GUYOT – M. HAMOUDI – MME HERRBACH – M. JANAND – MME JOBIC - M. JOSET – MME JOURDAIN-GROS – M. KOSTER – M. LAPLAUD – M. LAURENT - MME LE MESNIL – M. MANDRAY – M. MANZONI - M. MARTIN – M. MINET – M. MIREPOIX – M. MONTOUT – M. ORSI – M. PARIZON – M. PARRY – MME PATISSIER – M. PENNEQUIN – M. PETITJEAN – M. PEREZ - M. QUIVOGNE – MME RACLE – MME RAMISSE - M. REGNAULT – MME RICHARD – M. SEID – M. SUCHAUT – M. VION - MME VUILLEMEY

Membres n'ayant pas participé au vote :

M. ACHARD - MME ALEXANDRE – MME ANDRE – M. AUCHET – MME BAILLARD – M. BARBEY - M. BARJOT – MME BEAULIEU – M. BOUCHER – M. CAILLOT – M. COUESMES - MME COUTURIER - MME CUENIN – M. DAUMAS – MME DU PARC – M. FERRARI – M. FERRAND - M. GRENIER - M. NAULOT – MME NEUVILLE – M. PARIGOT - M. PENET - M. PETAMENT – MME PICHOL – M. PICHOT – MME PISTOIA – M. ROY - M. THILLET - M. THOUVENOT - MME TOITOT – M. ZAHRAI – M. ZOBERI

Forum de l'emploi et des métiers de Haute-Saône (21 octobre 2021)

Vu l'article L711-2 du code de commerce.

Vu les Schémas Sectoriels « appui aux territoires » et « appui aux entreprises » adoptés par l'assemblée générale de la CCI Bourgogne Franche-Comté, le 29 juin 2017.

Vu les articles 2.1.2, 2.2.3 et 2.2.8 du règlement intérieur de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE en vigueur.

L'Assemblée Générale de la CCI Bourgogne Franche-Comté **autorise** :

Le Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté, après avis du Bureau de la CCI Bourgogne Franche-Comté, à déléguer à la CCI de Haute-Saône, la réalisation technique du FORUM DE L'EMPLOI ET DES METIERS de HAUTE-SAÔNE édition 2021.

- Présentation succincte de l'action :

Dans un contexte économique favorable où les indicateurs repartent à la hausse, les entreprises embauchent : près d'un million d'offres d'emplois sur le site de Pôle Emploi début septembre où d'habitude la tendance est approximativement de 500 à 600 000.

Fort de son expérience sur des événements similaires et à la demande des entreprises, la CCI de Haute-Saône mobilise ses partenaires institutionnels (Région Bourgogne Franche Comté, Conseil Départemental 70, UIMM Franche-Comté, Pôle Emploi) afin de lancer la 3^{ème} édition du Forum de l'emploi et des métiers de Haute-Saône (Rencontres entre demandeurs d'emplois ou personnes en recherche de nouvelles opportunités avec des entreprises de tout secteur d'activité).

Le Forum de la CCI70 représente l'élément majeur en terme d'emploi sur le département 70.

Objectif :

Pour une entreprise, un forum de l'emploi est l'occasion de :

- valoriser l'image de sa société et sensibiliser les candidats aux offres,
- valoriser ses métiers auprès de jeunes en formation et de demandeurs d'emploi,
- rencontrer un grand nombre de candidats,
- identifier et recruter les collaborateurs de demain,
- rencontrer les créateurs du territoire.

Pour un demandeur d'emploi, un salarié en reconversion...

- rencontrer sur une journée le maximum d'entreprises,
- être vu et décrocher des entretiens,
- Se "vendre" plus facilement.

Pour un jeune, étudiant, lycéen...

- découvrir de nouveaux métiers et savoir-faire,
- postuler à des offres de stage et d'apprentissage,
- échanger avec le monde de l'entreprise.

Cibles	Objectifs
Entreprises exposantes	Leur permettre de rencontrer le maximum de demandeurs d'emplois, en vue de satisfaire leurs offres d'emplois, de stages et d'apprentissage.
Acteurs de l'emploi	Faire le lien entre les entreprises et personnes en recherche d'emploi. Proposer et convoquer des profils adéquats.
Visiteurs	S'informer sur les entreprises industrielles, commerciales et prestataires de services
Demandeurs d'emploi Jeunes Salariés	Leur permettre d'avoir le maximum de contacts avec les entreprises qui proposent un stage ou un emploi correspondant au profil du demandeur en question. Bénéficier de conseils de professionnels pour améliorer leur employabilité et pour mener des entretiens d'embauche. Les informer sur les offres de formation de la région. Les informer sur les métiers porteurs de la région et sur les possibilités d'évolution de carrière dans une branche professionnelle ou secteur d'activité. Les informer sur les outils à disposition en terme d'emplois, d'entrepreneuriat ou de reconversion. Leur permettre de rencontrer le maximum de demandeurs d'emplois, en vue de satisfaire leurs offres d'emplois, de stages et d'apprentissage.

Nouveauté cette année : en parallèle, un salon en ligne sera ouvert à destination des entreprises de Haute-Saône et du Doubs.

Cibles de l'opération :

- **Industriels, commerçants, entreprises de services, professions libérales, métiers de la santé, BHR, transports, BTP, collectivités...**

Ce forum permet aux entreprises de rencontrer leurs futurs employés, de faire leur promotion et d'enregistrer un maximum de candidatures spontanées.

Le forum de l'emploi, ce sont en moyenne 3 000 visiteurs sur une journée, près de 2 500 mini-entretien et CV collectés, 1 500 postes à pourvoir (données issus du Forum 2019).

- Financement du projet (budget prévisionnel susceptible d'évoluer) :

DEPENSES	Montant TTC	RECETTES	Montant TTC
Total	36,5 k€	Subvention CR BFC	10 k€
		Recette client	12 k€
		Sponsors privés	k€
		Sponsors publics	11 k€
		Autofinancement	3,5 k€
TOTAL	36,5 k€	TOTAL	36,5 k€

Un appui financier du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté sera sollicité.

Les Membres Titulaires de la CCI Bourgogne Franche-Comté, par vote électronique à distance du jeudi 14 octobre 2021 à 14h30 au mercredi 20 octobre 2021 à 14h, sur proposition du Président LAURENT, adoptent cette délibération à la majorité.

Nombre de votants : 60
Vote pour : 58
Abstention : 2
Vote contre : 0

Dijon, le 20 octobre 2021
Certifié conforme



Le Président

Rémy LAURENT

